



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 1141

Texte de la question

PLAN D'URGENCE POUR LES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Benoist Apparu, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Benoist Apparu. Ma question s'adresse au haut-commissaire à la jeunesse, et j'y associe mes collègues Isabelle Vasseur et Édouard Courtial, avec qui je travaille sur le même sujet au sein du groupe UMP.
Monsieur le haut-commissaire, notre pays enregistre depuis plus de trente ans le taux de chômage des jeunes le plus élevé d'Europe. (*"On le sait !" sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Je vous en prie !

M. Benoist Apparu. Les jeunes risquent d'être les principales victimes de la crise que nous traversons. Je pense notamment à ceux qui termineront leurs études dans quelques semaines et à ceux qui viennent d'entrer sur le marché du travail. En tant que responsables politiques, nous ne pouvons pas admettre qu'une ou deux classes d'âge soient ainsi professionnellement et socialement sacrifiées.

M. Maxime Gremetz. C'est vrai !

M. Benoist Apparu. Nous devons agir pour cette génération, et plus particulièrement pour ceux qui se trouveront durablement éloignés de l'emploi, en accordant une attention toute spéciale aux moins diplômés d'entre eux.
Hier soir, à Saint-Quentin, le Président de la République a annoncé un plan d'urgence pour les jeunes. Il n'est pas question pour nous de les assister, mais de les aider à entrer sur le marché du travail et de leur donner ainsi les moyens de leur autonomie. Nos outils seront donc l'alternance, l'apprentissage et l'orientation.

Monsieur le haut-commissaire, pourriez-vous nous dire quel est le contenu de ce plan, quel est son calendrier et comment il s'articule avec les travaux de la commission de concertation que vous avez mise en place ?

(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Martin Hirsch, haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse.

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse*.
Monsieur Apparu, il y a deux calendriers. Il y a d'un côté une politique de la jeunesse à remettre debout. Vous avez souligné que, depuis des années, les performances sont moins bonnes à cet égard en France que dans d'autres pays, alors même que la tenue de la démographie est, elle, excellente.

M. Marcel Rogemont. Vous n'avez rien foutu pendant sept ans !

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire*. Nous avons mis en place une commission à laquelle participent plusieurs d'entre vous, dont Édouard Courtial et Marisol Touraine, ainsi que des sénateurs, l'ensemble des partenaires sociaux et l'ensemble des acteurs locaux. Ici, l'échéance est la fin du premier semestre, pour la remise de propositions visant un objectif simple : favoriser l'autonomie des jeunes. Vous avez d'ailleurs été le co-auteur d'une excellente tribune, qui montre que l'on a bien progressé en la matière, sur l'ensemble des bancs de l'Assemblée.

M. Maxime Gremetz. C'est dans quel journal ?

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire*. Mais il y a urgence pendant la crise. Il ne faut pas se voiler la face : les jeunes sont les plus vulnérables et, si nous ne faisons rien, le taux de chômage va continuer à croître dans cette population. Le Président de la République a annoncé hier l'élaboration d'un plan d'urgence d'ici au 15 avril. L'ensemble du Gouvernement va y travailler. En ce qui me concerne, mon point de vue est très simple : à la différence de ce qui s'est passé lors des récessions précédentes, nous allons affronter, dans les années qui viennent, un choc démographique, avec 100 000 départs à la retraite de plus et 80 000 jeunes de moins à entrer

sur le marché du travail. Nous avons donc un potentiel de recrutement considérable pour les prochaines années.

Alors, investissons ! Faisons-les entrer dans les filières où les besoins sont déjà sensibles, quitte à fournir un effort financier tout de suite, afin qu'à la sortie de la crise, on ne se retrouve pas avec des filières manquant de main-d'oeuvre qualifiée. Je propose que nous fassions cet effort et nous en avons discuté hier en commission. Le MEDEF indiquait, il y a quelques jours...

M. le président. Je vous remercie !

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire*. Le MEDEF a estimé que la question de ce financement méritait d'être examinée.

Données clés

Auteur : [M. Benoist Apparu](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1141

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 mars 2009